

Certificat 100 % énergie hydraulique suisse pour Eclatin SA, 4574 Lüsslingen

Par le présent document, AEK Energie SA certifie que pour l'ensemble de sa consommation d'électricité, la société Eclatin SA sise à Lüsslingen achète des énergies renouvelables issues de l'hydraulique suisse.

Eclatin SA s'engage ainsi clairement pour un usage conscient et durable des ressources naturelles.

Cette certification est valable du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Soleure, le 11 janvier 2019

Martin Henzi

Key Account Manager

AEK Energie SA

Bruno Jordi

Chef de département Marché

AEK Energie SA

